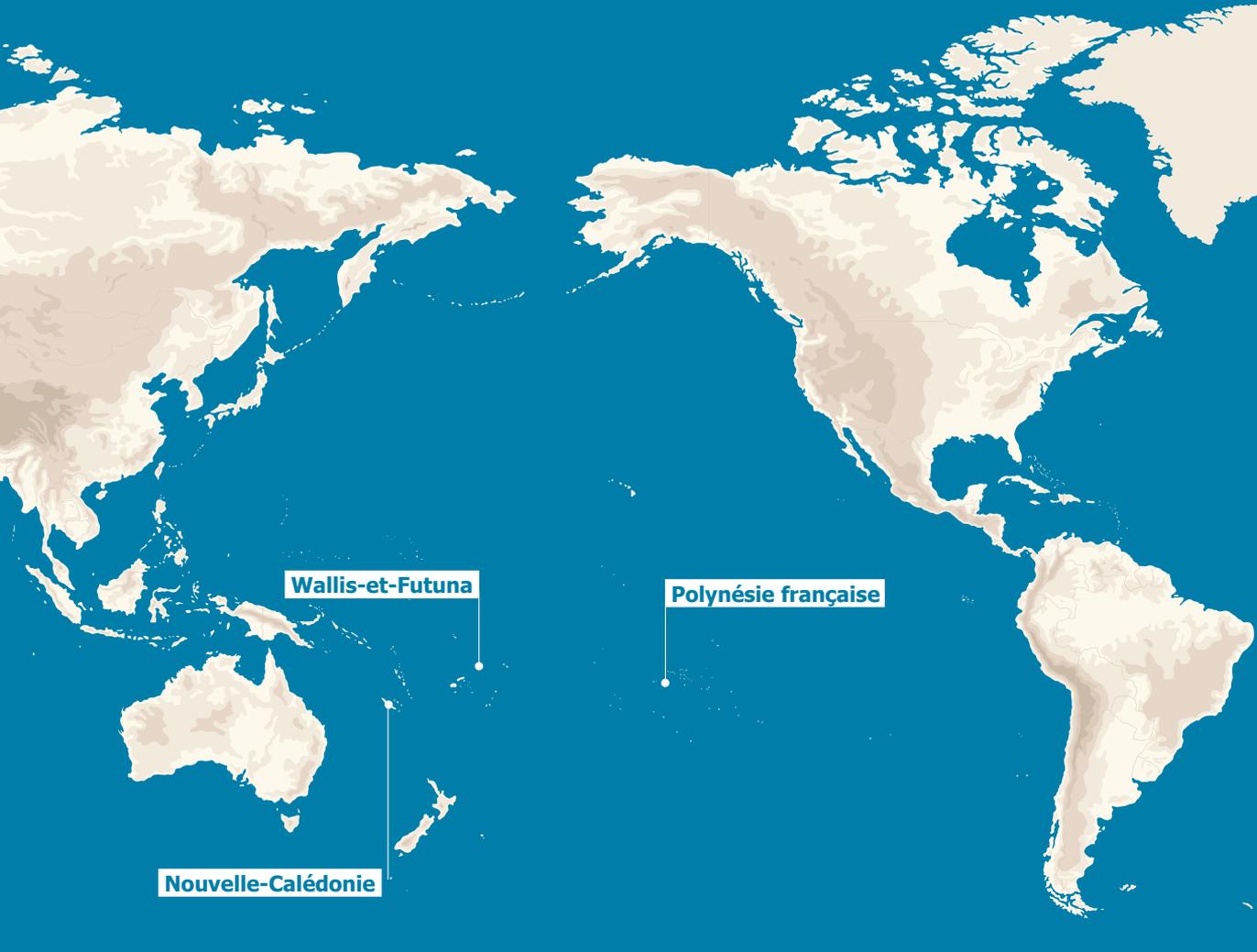


# LA BALANCE DES PAIEMENTS DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

# PÉRIMÈTRE D'ACTIVITÉS DE L'IEOM



Wallis-et-Futuna

Polynésie française

Nouvelle-Calédonie

# Sommaire

<b>Synthèse.....</b>	<b>3</b>
<b>I. Compte de transactions courantes.....</b>	<b>4</b>
1.1 Biens : les importations creusent le déficit .....	5
1.2 Services : le tourisme alimente l'excédent.....	7
1.3 Revenus primaires : un excédent lié aux salaires du secteur public.....	9
1.4 Revenus secondaires : des flux en nette baisse .....	9
<b>II. Compte financier .....</b>	<b>10</b>
2.1 Investissements directs : un repli des transactions immobilières.....	10
2.2 Investissements de portefeuille : remboursement de l'emprunt obligataire émis en 2014 par le Pays.....	11
2.3 Autres investissements et équilibre global de la balance des paiements : des liquidités moins abondantes .....	12
<b>III. Tableaux statistiques .....</b>	<b>14</b>
3.1 La méthodologie de la balance des paiements.....	16

## Synthèse

En 2022, la Polynésie française affiche une croissance de son produit intérieur brut de 4,5 % (après un rebond de 2,1 % en 2021), essentiellement portée par la hausse des exportations de biens et de services (+51,3 % en volume). La consommation des ménages résiste (+0,7 % en volume) malgré les tensions inflationnistes grâce à une situation sur le marché du travail en amélioration, de même que l'investissement est resté soutenu (+0,7 % en volume).

### Un déficit historique des échanges courants

En 2022, les échanges courants affichent un solde négatif record de -35,7 milliards de F CFP.

La **balance des biens**, en déficit structurel, atteint en 2022 un déficit particulièrement élevé (- 221,9 milliards de F CFP) en lien principalement avec la hausse des prix de l'énergie. Ce déficit n'est pas compensé par les soldes positifs des balances des services (56,5 milliards de F CFP) et des revenus (129,7 milliards de F CFP).

Pour sa part, l'excédent de la **balance des services** est en nette progression, grâce à la réouverture généralisée des frontières qui stimule l'activité touristique.

Quant à la **balance des revenus**, structurellement excédentaire avec les versements de l'État, son solde positif est toutefois en baisse par rapport à 2021, année marquée par des apports exceptionnels (gain d'un Polynésien à l'*Euromillions*, Fonds de Solidarité

aux Entreprises).

### La France, premier partenaire du pays

La France représente 52 % des transactions courantes de la Polynésie française, devant les États-Unis (16 %) et l'Union européenne hors France (7 %).

### Des entrées nettes de capitaux en 2022

Le **compte financier** fait ressortir, pour la première fois depuis 2017, une hausse des engagements de la Polynésie française vis-à-vis de l'extérieur plus importante que la hausse des avoirs. En effet, l'archipel enregistre des entrées nettes de capitaux à hauteur de 16,9 milliards de F CFP, portées par les autres investissements. Ces derniers sont notamment constitués des engagements financiers des administrations publiques en France hexagonale (25,2 milliards de F CFP). Les postes liés aux investissements directs et aux investissements de portefeuille affichent quant à eux des sorties nettes de 8,9 milliards de F CFP.

En synthèse, la balance des paiements met en évidence le besoin de financement dégagé par l'économie polynésienne depuis 2019. Hors éléments exceptionnels de 2021, le déficit courant de 2022 se dégrade de 17,1 milliards de F CFP. Il est financé par une hausse des engagements nets sur le compte financier, principalement liés à un prêt reçu de l'Agence Française de Développement de 20,6 milliards de F CFP.

Tableau 1 : Principaux postes de la balance des paiements (soldes)

En millions de F CFP	2020 (r)	2021 (r)	2022 (p)
<b>Compte des transactions courantes dont</b>	<b>-15 207</b>	<b>7 925</b>	<b>-35 673</b>
Biens	-159 972	-176 456	-221 886
Services	10 816	9 348	56 464
Revenus primaires	61 471	62 444	63 171
Revenus secondaires	72 479	112 589	66 578
<b>Compte de capital</b>	0	-259	-159
<b>Capacité / besoin de financement du territoire</b>	<b>-15 207</b>	<b>7 666</b>	<b>-35 832</b>
<b>Compte financier</b>	<b>13 127</b>	<b>20 078</b>	<b>-16 922</b>
Investissements directs	1 300	3 908	3 045
Investissements de portefeuille	2 520	2 482	5 919
Autres investissements	9 307	13 687	-25 886
<b>Erreurs et omissions</b>	28 334	12 411	18 911
<i>Estimation PIB (source : CEROM)</i>	<i>606 541</i>	<i>620 478</i>	<i>659 815</i>

(r) Chiffres révisés

(p) Chiffres provisoires

Sources : IEOM, ISPF, CEROM

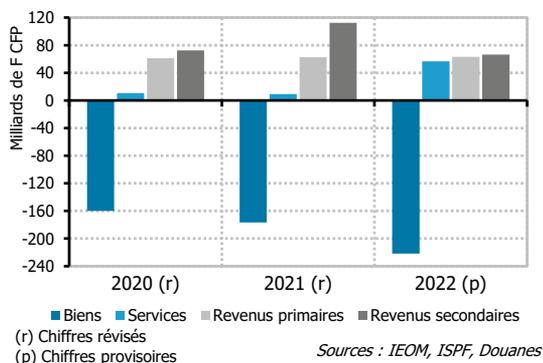
# I. Compte de transactions courantes

Le compte des transactions courantes, qui retrace l'équilibre des échanges de biens, services et revenus entre la Polynésie française et le reste du monde, affiche un solde négatif (-35,7 milliards de F CFP après -17,1 milliards en 2021, hors éléments exceptionnels).

En 2022, le tourisme repart avec la suppression généralisée des contraintes sanitaires permettant une amélioration de la balance des services.

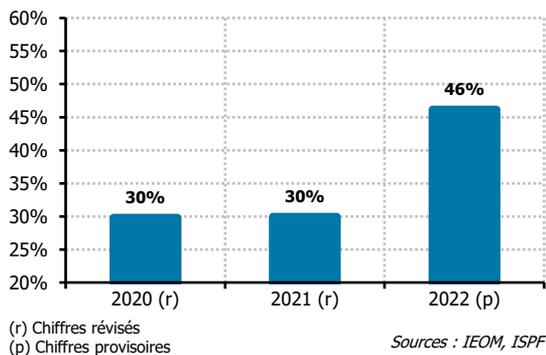
Les échanges de biens progressent grâce à la résistance de la consommation intérieure et au dynamisme des exportations de perles et de produits de la pêche.

**Graphique 1 : Principaux soldes du compte de transactions courantes**



Le taux de couverture des biens et services s'améliore nettement en 2022 (46 %).

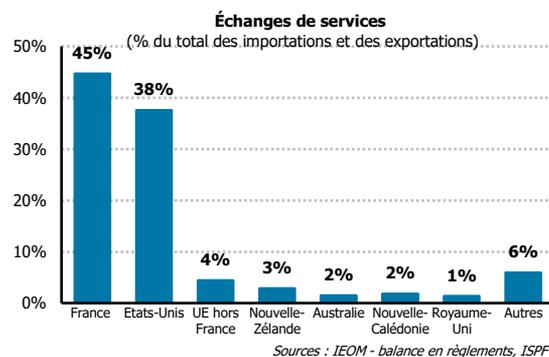
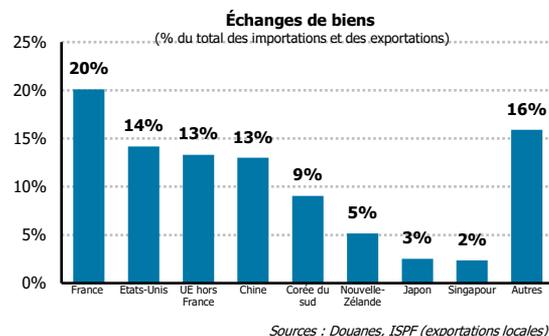
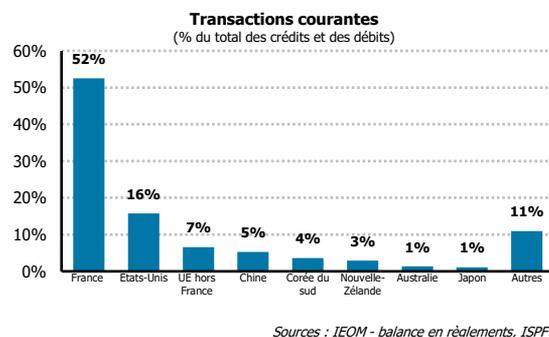
**Graphique 2 : Taux de couverture global des biens et services (exportations/importations)**



Malgré la baisse des dotations exceptionnelles versées par l'État dans le contexte de la crise sanitaire, la France demeure le premier partenaire de la Polynésie française en 2022 : elle concentre 52 % de ses transactions courantes (64 % en 2021).

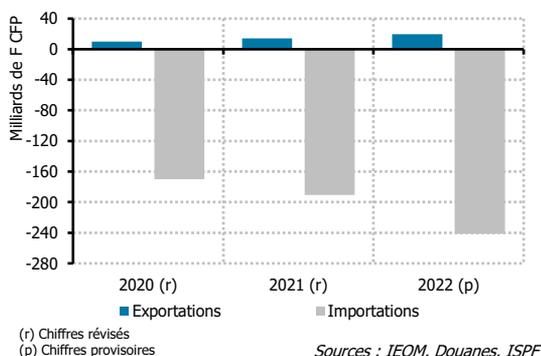
Avec 16 % du total, les États-Unis sont en deuxième position, suivis par l'Union européenne hors France (7 %), pourvoyeuse de biens, tout comme la zone Asie-Pacifique (Chine, Corée, Nouvelle-Zélande).

**Graphiques 3, 4 et 5 : Répartition géographique des flux de transactions courantes, biens et services**



## 1.1 Biens : les importations creusent le déficit

Graphique 6 : Échanges de biens



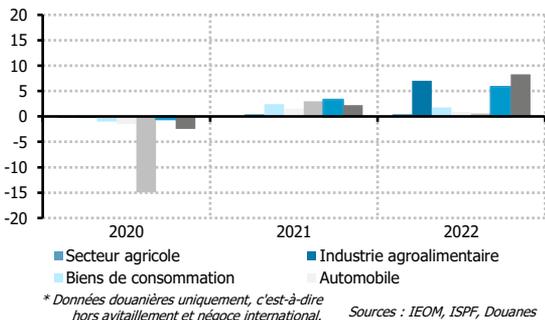
La balance commerciale de la Polynésie française est structurellement déséquilibrée : chaque année, ses importations représentent plus de 10 fois ses exportations. En 2022, son déficit s’élève à 221,9 milliards de F CFP, en raison de la progression significative des importations.

De ce fait, le taux de couverture des importations de biens par les exportations tombe à 5 % (-2 points par rapport à 2021), son plus bas historique.

### Des importations en nette hausse

La consommation des ménages et la vigueur de l’investissement des entreprises dopent les importations (+27 % en 2022) qui atteignent un montant record de 241,4 milliards de F CFP.

Graphique 7 : Importations\* de biens en valeur (contributions à la croissance des exportations de biens, points de %)



Celles destinées aux ménages (produits agroalimentaires, de consommation et automobiles) et aux entreprises (biens intermédiaires et d’équipement) progressent de respectivement 21 % et 15 %.

Les importations de biens énergétiques augmentent de 81 % sur un an, avec la hausse des cours des carburants. En effet, le prix moyen du baril de Brent est passé de 60 € en 2021 à 96 €, soit +60 % en un an.

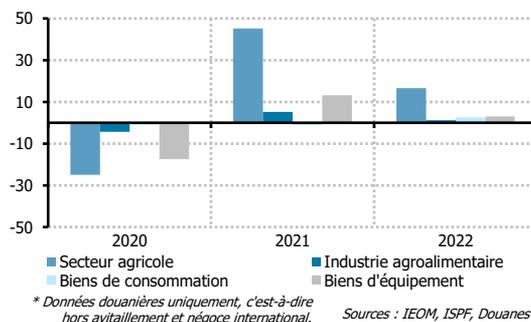
### Des exportations axées sur deux secteurs

Les exportations de produits locaux, hors importations réexportés en l’état, s’élèvent à 11,6 milliards de F CFP en 2022, soit une hausse de 25 % sur l’exercice. Elles se constituent pour les trois quarts de perles brutes et de poissons.

Les recettes des ventes de perles brutes progressent de 26 %, mais les volumes exportés baissent de 48 % par manque de disponibilité face à une demande mondiale soutenue. En effet, en 2020 et 2021, les professionnels n’ont pu mener à bien le greffage des nacres, faute de main d’œuvre puis ont liquidé leurs stocks de produits à l’occasion de la suspension des taxes à l’export, entre août 2020 et avril 2021, afin de générer de la trésorerie.

Les exportations de poissons progressent de 36 % sur un an. Elles bénéficient non seulement de la reprise de la demande post-Covid des États-Unis, premier client de la pêche polynésienne, mais aussi de la force du dollar, devise de règlement des échanges.

Graphique 8 : Importations de biens\* en valeur (contributions à la croissance des exportations de biens, points de %)



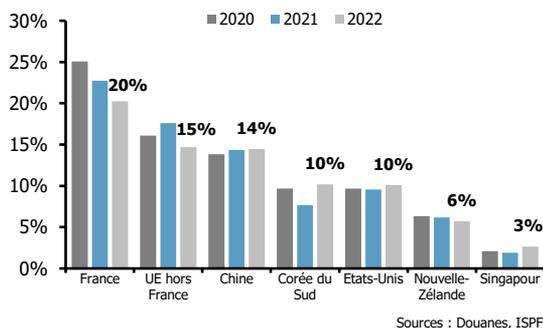
## La France demeure le premier fournisseur de biens de la Polynésie française

La France est le premier partenaire commercial de la Polynésie française, représentant 20 % de ses importations, soit 50,6 milliards de F CFP. En 2022, elle fournit un tiers des achats alimentaires (70 % des importations de boissons et plus de la moitié des produits laitiers importés) et 40 % des besoins en composants électriques et électroniques de la Polynésie française.

Les autres pays de l'Union européenne (14,7 % des importations) fournissent principalement des produits pharmaceutiques (43 % du total), des produits automobiles (23 %) et alimentaires (15 %).

La Chine couvre 14,5 % des importations totales de la Polynésie française (36,2 milliards de F CFP), essentiellement des produits textiles (37 % du total), des produits électriques et électroniques (43 %) et des biens d'équipements du foyer (45 %).

[Graphique 9 : Principaux fournisseurs de biens de la Polynésie française \(% des importations de biens\)](#)



## Des exportations concentrées sur 4 clients

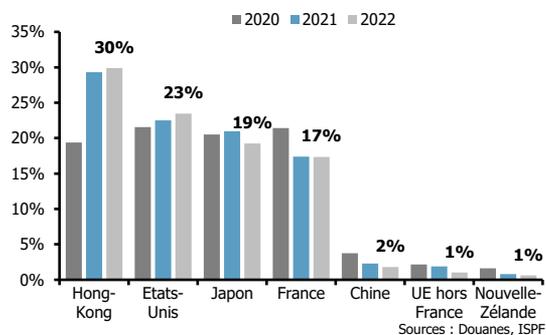
Hong Kong, les États-Unis, le Japon et la France concentrent 92 % des exportations polynésiennes en 2022.

La France absorbe la majeure partie des exportations d'huile de coprah (près de 100 %), de monoï (77 %) et de vanille (73 %).

Les achats des États-Unis sont composés pour 82 % de produits de la pêche.

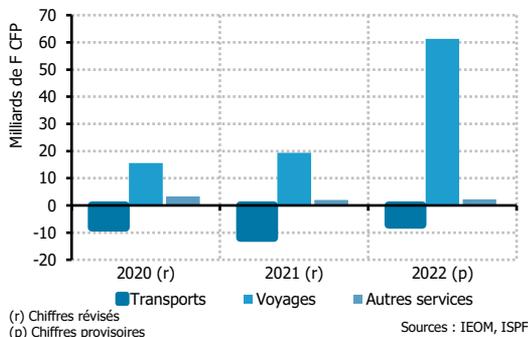
Hong Kong et le Japon concentrent respectivement 56 % et 35 % des exportations de perles brutes du pays.

[Graphique 10 : Principaux clients de biens de la Polynésie française \(en % des exportations de biens\)](#)



## 1.2 Services : le tourisme alimente l'excédent

Graphique 11 : Échanges de services (principaux soldes)



L'excédent des échanges de services s'élève à 56,5 milliards de F CFP, après seulement 9,4 milliards en 2021, porté par la franche reprise du tourisme.

Par conséquent, le taux de couverture des services se renforce de 66 points pour atteindre 186 % en 2022.

### Reprise du tourisme en 2022

L'abandon général des mesures de restriction des déplacements se traduit pour la Polynésie française par un excédent des dépenses touristiques (hors transport aérien) de 61,3 milliards de F CFP en 2022, soit le triple de celui de 2021.

Le retour des touristes étrangers permet d'enregistrer 76,8 milliards de F CFP de recettes contre seulement 26,1 milliards en 2021 et 23,7 milliards en 2020. La fréquentation touristique retrouve presque son niveau pré-pandémie (218 750 touristes en 2022 contre 236 600 en 2019). 43 % des visiteurs viennent des États-Unis, ce qui permet au tourisme polynésien de bénéficier également d'un effet dollar, à l'instar de ce qui est observé pour le secteur de la pêche.

Face à l'affluence des clients étrangers, l'hôtellerie polynésienne augmente ses tarifs, ce qui contribue également à la hausse des recettes touristiques.

De leur côté, les Polynésiens recommencent à voyager vers leurs destinations favorites (États-Unis, France, Nouvelle-Zélande, Nouvelle-Calédonie). Leurs dépenses s'élèvent à 15,5 milliards de F CFP, contre 6,8 milliards en 2021 et 8,0 milliards en 2020.

### Réduction du déficit des transports

En 2022, le déficit de la balance des services de transport (-7,1 milliards de F CFP) s'améliore de 4,8 milliards de F CFP sur un an, grâce au transport aérien.

Celui-ci génère un excédent de 15,4 milliards de F CFP, soit +8,8 milliards sur un an.

Le trafic aérien international, qui tire parti de la reprise touristique, dépasse son niveau pré-pandémie (637 000 passagers en 2022, contre 480 000 en 2019). Certaines compagnies, qui avaient interrompu la desserte de la Polynésie française (Air New Zealand et Air Calin) lors de la Covid-19, sont en effet revenues à Tahiti Faa'a.

Les transports maritimes, qui sont exclusivement opérés par des armateurs étrangers, sont structurellement déséquilibrés.

En 2022, leur solde (-22,5 milliards de F CFP) se dégrade de 4 milliards de F CFP, la hausse des importations donnant lieu à un accroissement de 9 % du tonnage débarqué.

### Progression des services consommés par les administrations publiques (APU)

Les services consommés par les administrations publiques totalisent 11,9 milliards de F CFP en 2022 et s'accroissent de 10 % sur un an.

Principalement inscrits en *Services de construction* et en *Autres services des APU*, ils représentent des dépenses de fonctionnement et d'investissement civiles et militaires de l'État en Polynésie française.

## Nouveau recul du déficit des services de communication

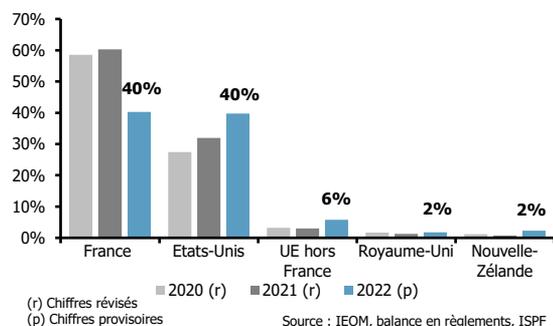
Amplifié entre 2018 et 2020 par l'installation des câbles sous-marins Natitua et Manatua par des fournisseurs non-résidents, le solde des services de communication s'améliore en 2022 pour la deuxième année de suite. En effet, le projet de raccordement des Australes au câble Natitua Sud, confié à une entreprise étrangère, n'a qu'un impact marginal car les travaux ont débuté au dernier trimestre 2022.

## Concentration des échanges de services sur quelques pays

La France conserve son rang de premier client de la Polynésie française grâce aux services consommés localement par les services de l'État. Mais sa position relative s'affaiblit (40,3 % en 2022 contre 60,3 % l'année précédente) face à l'afflux des touristes en provenance d'autres pays.

Elle fournit 56 % des services consommés par la Polynésie française, essentiellement en tourisme, fret maritime, services aux entreprises, services de télécommunication et transport aérien.

[Graphiques 12 : Principaux clients des services de la Polynésie française \(% des exportations de services\)](#)



Les États-Unis sont toujours en deuxième position. Ils consomment 39,7 % des services polynésiens, en hausse de 6 points par rapport à 2021, surtout en services touristiques (48 % des dépenses touristiques en 2022).

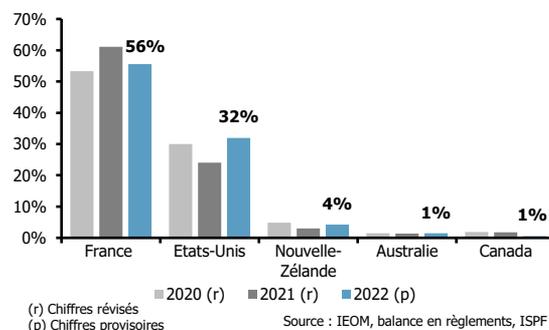
En parallèle, 32 % des services que la Polynésie française consomme de l'extérieur proviennent des États-Unis (+8 points en un an). Il s'agit essentiellement de services touristiques et aux entreprises.

Très loin derrière, l'Union européenne (hors France) est le troisième client de la Polynésie française (6 % du total des services consommés par l'extérieur). Cependant, les services consommés par les Européens ont été multipliés par 4 sur un an, portés par la hausse de leurs dépenses touristiques.

La Nouvelle-Zélande est le quatrième partenaire de la Polynésie française : elle compte en 2022 pour 4 % de ses importations de services et 2 % de ses exportations.

En dépit de la reprise des échanges internationaux, la part des autres partenaires de la Polynésie française demeure limitée : 12 % de ses exportations de services et 8 % de ses importations.

[Graphique 13 : Principaux fournisseurs de services de la Polynésie française \(% des importations de services\)](#)



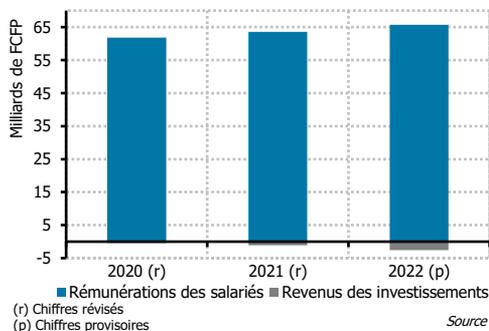
### 1.3 Revenus primaires : un excédent lié aux salaires du secteur public

Le solde des revenus primaires, qui comprend les rémunérations du travail et les revenus d'investissement, atteint 63,2 milliards de F CFP en 2022 (+1,2 % en comparaison annuelle). Il est structurellement excédentaire puisqu'il est essentiellement alimenté par les salaires des agents de l'État basés en Polynésie française.

Le solde positif des rémunérations des salariés est de 65,7 milliards de F CFP en 2022, dont 65,5 milliards pour le secteur public.

Les revenus nets des investissements sont en baisse en 2022 car les versements à des non-résidents (7 milliards de F CFP) sont plus élevés que les revenus des placements des résidents hors du Pays (4,5 milliards de F CFP).

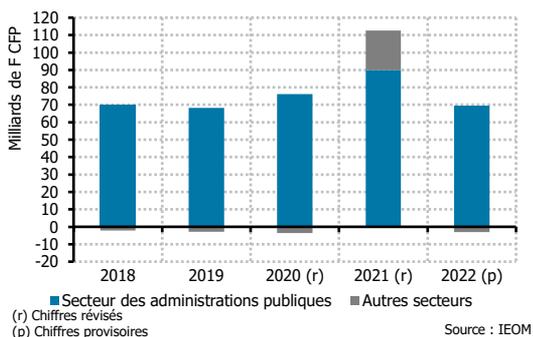
Graphique 14 : Soldes des revenus primaires



### 1.4 Revenus secondaires : des flux en nette baisse

Les revenus secondaires, concentrés sur les administrations publiques, ont un solde positif de 66,6 milliards de F CFP. Par rapport à son pic de 2021, lié à des éléments exceptionnels, ce dernier recule de 41 %.

Graphique 15 : Soldes des revenus secondaires



Le solde des revenus secondaires nets reçus par les administrations publiques résidentes se contracte de 23 % en un an et atteint 69,5 milliards de F CFP.

Il est structurellement excédentaire grâce aux dotations de l'État, et donc affecté par la fin progressive des aides liées à la pandémie de Covid-19, notamment du Fonds de Solidarité aux Entreprises (FSE).

Enfin, le solde net des autres secteurs, ménages et entreprises polynésiens, redevient déficitaire, de 2,9 milliards de F CFP. Son important excédent de 2021 (22,7 milliards de F CFP) était dû au gain à l'*Euromillions* remporté par un résident.

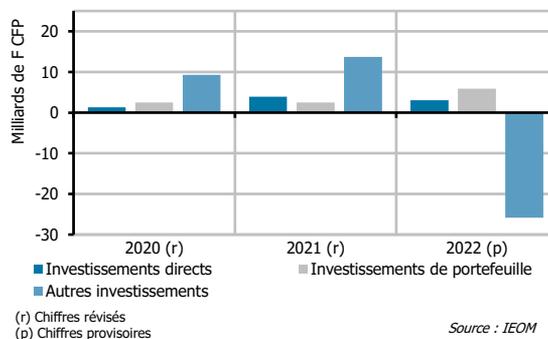
## II. Compte financier

En 2022, le compte financier affiche pour la première fois depuis 2017, des entrées nettes de capitaux de 16,9 milliards de F CFP qui contribuent au financement du déficit des transactions courantes.

Les engagements nets vis-à-vis de l'étranger progressent de 13,5 milliards de F CFP alors que les avoirs détenus à l'étranger par les résidents refluent de 3,4 milliards de F CFP.

Cette évolution traduit notamment la hausse de l'endettement du Pays au cours de la crise de la Covid-19. En effet, l'encours global de la dette de la Polynésie française est passé de 80 milliards de F CFP en 2019 à 156 milliards en 2022.

Graphique 17 : Variation des avoirs nets vis-à-vis de l'étranger



### 2.1 Investissements directs : un repli des transactions immobilières

Tableau 2 : Soldes des investissements directs

En millions de F CFP	2020 (r)	2021 (r)	2022 (p)	Variations 22/21
<b>Soldes des IDE</b>	<b>1 300</b>	<b>3 908</b>	<b>3 045</b>	<b>-863</b>
<b>Solde IDE des Polynésiens à l'étranger, dont</b>	<b>-328</b>	<b>1 323</b>	<b>282</b>	<b>-1 042</b>
Capital social (*)	-52	42	-118	-161
Investissements immobiliers	835	912	763	-149
Autres opérations	-1 111	369	-363	-732
<b>Solde IDE de l'étranger en Polynésie, dont</b>	<b>-1 629</b>	<b>-2 585</b>	<b>-2 763</b>	<b>-178</b>
Capital social (*)	84	-7	1	9
Investissements immobiliers	171	-547	60	607
Autres opérations	-1 885	-2 030	-2 825	-794

(\*) hors investissements immobiliers

(r) Chiffres révisés

(p) Chiffres provisoires

Source : IEOM

En 2022, le solde des investissements directs à l'étranger (IDE) se traduit par des flux nets sortants de 3,0 milliards de F CFP.

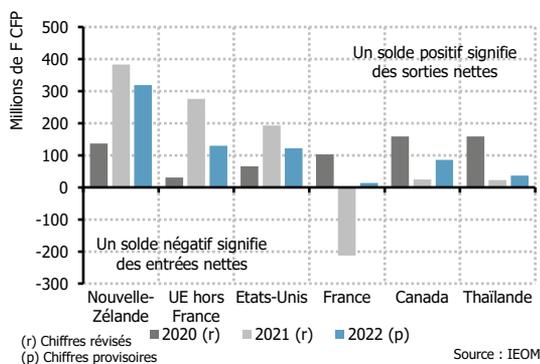
Les Polynésiens ont globalement moins investi à l'étranger et les non-résidents continuent de désinvestir de la Polynésie française.

En 2022, le solde des IDE des Polynésiens représente seulement 0,3 milliard de F CFP en 2022 (1,3 milliard en 2021).

En légère baisse par rapport à 2021, les transactions immobilières des Polynésiens se sont soldées par des achats nets de 0,8 milliard de F CFP, essentiellement en France, aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande. Concernant les reventes, elles concernent essentiellement des biens situés en France.

Les autres opérations, relatives à des flux de trésorerie entre maisons-mères d'entreprises polynésiennes et leurs filiales à l'étranger, ont conduit à des sorties nettes de 0,4 milliard de F CFP<sup>1</sup>.

**Graphique 19 : Soldes des investissements directs entrants (principaux pays de contrepartie)**

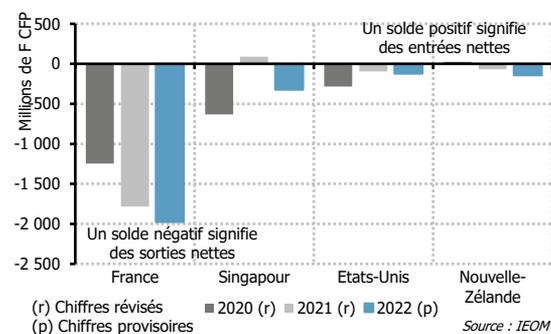


Pour la deuxième année consécutive, les IDE des non-résidents en Polynésie française se sont traduits par des sorties nettes ; 2,8 milliards de F CFP après 2,6 milliards en 2021.

Leurs transactions immobilières ont débouché sur des reventes nettes de 60 millions de F CFP, principalement effectuées par des résidents en France.

Les autres opérations, en majorité des flux de trésorerie entre des entreprises polynésiennes et leurs maisons-mères à l'étranger, ont donné lieu à des sorties nettes de 2,8 milliards de F CFP, dirigées pour la plupart vers la France et Singapour.

**Graphique 18 : Soldes des investissements directs sortants (principaux pays de contrepartie)**



## 2.2 Investissements de portefeuille : remboursement de l'emprunt obligataire émis en 2014 par le Pays

En 2022, les investissements de portefeuille enregistrent des sorties nettes de 5,9 milliards de F CFP (2,5 milliards de F CFP en 2021). Elles proviennent principalement du remboursement du second emprunt obligataire émis par le Pays en mai 2014 (4,8 milliards de F CFP) et souscrit par un groupe bancaire français.

Le premier, d'un montant de 2 milliards de F CFP, est arrivé à échéance en 2021.

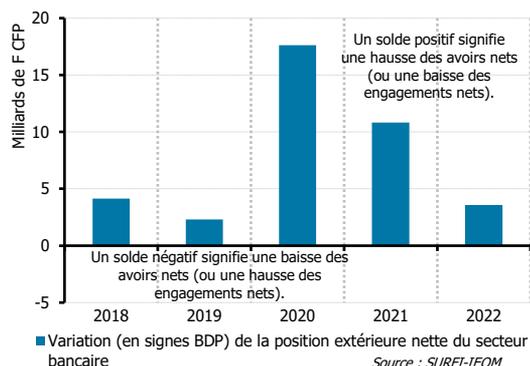
Les reventes de titres par les Polynésiens diminuent (3,8 milliards de F CFP en 2022, contre 4,5 milliards en 2021), pour des achats relativement équivalents (4,9 milliards de F CFP, contre 5,0 en 2021).

<sup>1</sup> Les données des années antérieures ont fait l'objet de révisions (voir Encadré 2 : « Les révisions des données antérieures de la balance des paiements »).

## 2.3 Autres investissements et équilibre global de la balance des paiements : des liquidités moins abondantes

Les autres investissements, qui regroupent toutes les autres opérations sur actifs et passifs financiers entre les résidents et les non-résidents (prêts, crédits, crédits commerciaux...), donnent lieu à une hausse des entrées nettes de 25,9 milliards de F CFP en 2022.

Graphique 20 : Soldes des autres investissements du secteur bancaire

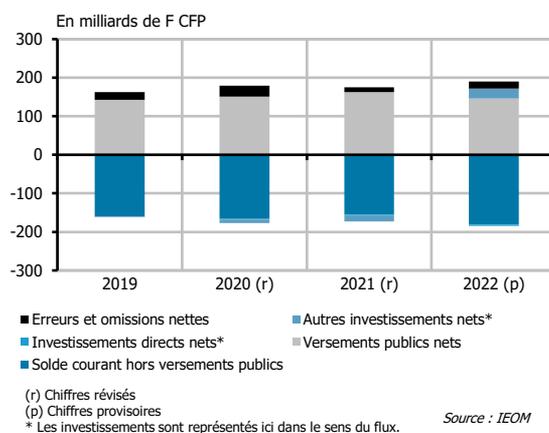


Les banques polynésiennes continuent à placer une partie de leurs liquidités excédentaires à l'étranger, principalement sur la place calédonienne, en déficit structurel de liquidité.

Sur l'année, leurs avoirs à l'étranger (+8,9 milliards de F CFP) augmentent plus que leurs engagements (+5,6 milliards de F CFP). Par conséquent, leur position extérieure nette cumulée s'établit à 3,3 milliards de F CFP.

Quant aux engagements des administrations publiques, ils s'accroissent, notamment suite au décaissement de la première tranche du second prêt octroyé par l'Agence française de développement (AFD) à la Polynésie française (20,6 milliards de F CFP) ainsi que suite à un emprunt auprès de l'Agence France locale (4,3 milliards de F CFP).

Graphique 21 : Équilibre global de la balance des paiements



L'équilibre global de la balance des paiements témoigne du besoin de financement structurel de l'économie polynésienne depuis 2019, hors versements publics. Ce besoin est principalement financé par les versements publics de l'Etat et, en 2022, par les autres investissements (prêt octroyé par l'AFD).

## Encadré : Les révisions des données antérieures de la balance des paiements

Des révisions ont été apportées aux balances des paiements des années 2020 et 2021. Parmi les principales évolutions :

- Enrichissement de la collecte sur les postes « *Transports aériens* », « *Revenus primaires* » et « *Revenus secondaires - Secteur des administrations publiques* » ;
- Révision méthodologique des postes « *Investissements de portefeuille* » et « *autres investissements* ».

Tableau 3 : Les principales révisions des données 2020 et 2021 (soldes)

En millions de F CFP	Données 2020				Données 2021		
	Rapport annuel 2019	Rapport annuel 2021	Rapport annuel 2022	Écarts	Rapport annuel 2021	Rapport annuel 2022	Écarts
<b>COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES</b>	-3 995	-15 232	-15 207	25	9 387	7 925	-1 461
<b>BIENS</b>	<b>-160 748</b>	<b>-159 997</b>	<b>-159 972</b>	<b>25</b>	<b>-176 430</b>	<b>-176 456</b>	<b>-25</b>
<b>SERVICES</b>	<b>23 687</b>	<b>10 816</b>	<b>10 816</b>	<b>0</b>	<b>9 541</b>	<b>9 348</b>	<b>-193</b>
Transports	-953	-8 112	-8 112	0	-11 999	-11 957	41
Autres services des administrations publiques	9 907	8 920	8 920	0	6 487	6 484	-3
<b>REVENUS PRIMAIRES</b>	<b>62 062</b>	<b>61 471</b>	<b>61 471</b>	<b>0</b>	<b>64 926</b>	<b>62 444</b>	<b>-2 483</b>
Rémunération des salariés	62 046	61 860	61 860	0	63 866	63 543	-323
Revenus des investissements	16	-390	-390	0	1 060	-1 100	-2 160
<i>investissements directs</i>	-1 552	-1 552	-1 552	0	-667	-447	221
<i>Investissements de portefeuille</i>	1 743	1 442	1 442	0	2 146	1 437	-709
<i>Autres</i>	-175	-280	-280	0	-419	-2 090	-1 671
<b>REVENUS SECONDAIRES</b>	<b>71 003</b>	<b>72 479</b>	<b>72 479</b>	<b>0</b>	<b>111 349</b>	<b>112 589</b>	<b>1 240</b>
Secteur des administrations publiques	76 133	76 137	76 137	0	88 756	89 907	1 151
Autres secteurs	-5 130	-3 659	-3 659	0	22 593	22 683	89
<b>COMPTE DE CAPITAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-259</b>	<b>-259</b>	<b>0</b>
<b>COMPTE FINANCIER</b>	<b>12 239</b>	<b>12 653</b>	<b>13 127</b>	<b>474</b>	<b>18 318</b>	<b>20 078</b>	<b>1 759</b>
<b>Investissements directs</b>	<b>1 749</b>	<b>1 300</b>	<b>1 300</b>	<b>1</b>	<b>3 908</b>	<b>3 908</b>	<b>0</b>
<b>Investissements de portefeuille</b>	<b>2 350</b>	<b>2 520</b>	<b>2 520</b>	<b>0</b>	<b>2 035</b>	<b>2 482</b>	<b>447</b>
<b>Autres investissements</b>	<b>8 140</b>	<b>8 834</b>	<b>9 307</b>	<b>473</b>	<b>12 375</b>	<b>13 687</b>	<b>1 312</b>
<b>ERREURS ET OMISSIONS NETTES</b>	<b>16 234</b>	<b>27 885</b>	<b>20 376</b>	<b>-7 509</b>	<b>16 234</b>	<b>27 885</b>	<b>11 651</b>

Source : IEOM

### III. Tableaux statistiques

Tableau 4 : Balance des paiements de la Polynésie française

En millions de F CFP	Crédits			Débits			Soldes		
	2020 (r)	2021 (r)	2022 (p)	2020 (r)	2021 (r)	2022 (p)	2020 (r)	2021 (r)	2022 (p)
<b>COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES</b>	<b>228 366</b>	<b>279 022</b>	<b>307 974</b>	<b>243 573</b>	<b>271 097</b>	<b>343 647</b>	<b>-15 207</b>	<b>7 925</b>	<b>-35 673</b>
<b>BIENS</b>	<b>10 023</b>	<b>14 130</b>	<b>19 542</b>	<b>169 996</b>	<b>190 586</b>	<b>241 428</b>	<b>-159 972</b>	<b>-176 456</b>	<b>-221 886</b>
<i>dont données douanières</i>	7 459	12 088	14 956	167 438	187 250	232 352	-159 979	-175 162	-217 396
<b>SERVICES</b>	<b>53 225</b>	<b>57 205</b>	<b>122 065</b>	<b>42 409</b>	<b>47 857</b>	<b>65 601</b>	<b>10 816</b>	<b>9 348</b>	<b>56 464</b>
Transports	10 146	11 682	24 863	18 258	23 640	32 000	-8 112	-11 957	-7 137
<i>maritimes</i>	354	405	463	14 626	18 942	22 991	-14 272	-18 536	-22 529
<i>aériens</i>	9 792	11 277	24 400	3 632	4 698	9 009	6 160	6 579	15 391
Voyages	23 674	26 065	76 796	8 038	6 745	15 483	15 636	19 320	61 313
Services de communication	745	535	801	4 129	2 713	2 102	-3 384	-2 179	-1 302
Services de construction	4 827	4 933	4 634	117	100	861	4 710	4 833	3 773
Services de fabrication fournis sur des intrants physiques détenus par des tiers	37	2	0	23	42	11	15	-40	-11
Services d'assurances	92	112	461	928	971	1 163	-836	-859	-702
Services financiers	378	392	375	563	687	612	-185	-295	-237
Services d'informatique et d'information	14	0	0	613	722	1 084	-599	-722	-1 084
Redevances et droits de licence	23	27	24	394	468	331	-371	-440	-307
Autres services aux entreprises	3 228	3 407	4 099	7 650	7 690	9 191	-4 421	-4 283	-5 092
Services personnels, culturels et récréatifs	86	79	76	642	592	1 027	-556	-513	-950
Autres services des administrations publiques	9 974	9 971	9 936	1 054	3 487	1 735	8 920	6 484	8 201
<b>REVENUS PRIMAIRES</b>	<b>68 003</b>	<b>68 598</b>	<b>71 507</b>	<b>6 533</b>	<b>6 154</b>	<b>8 337</b>	<b>61 471</b>	<b>62 444</b>	<b>63 171</b>
Rémunération des salariés	63 121	64 611	66 987	1 260	1 068	1 301	61 860	63 543	65 686
Revenus des investissements	4 883	3 986	4 521	5 272	5 086	7 036	-390	-1 100	-2 515
<i>Investissements directs</i>	0	0	0	1 552	447	1 771	-1 552	-447	-1 771
<i>Investissements de portefeuille</i>	1 825	2 107	2 530	383	670	909	1 442	1 437	1 621
<i>Autres</i>	3 058	1 880	1 991	3 337	3 970	4 356	-280	-2 090	-2 365
<b>REVENUS SECONDAIRES</b>	<b>97 115</b>	<b>139 090</b>	<b>94 860</b>	<b>24 636</b>	<b>26 500</b>	<b>28 281</b>	<b>72 479</b>	<b>112 589</b>	<b>66 578</b>
Secteur des administrations publiques	82 831	96 416	75 939	6 693	6 510	6 418	76 137	89 907	69 521
Autres secteurs	14 284	42 674	18 921	17 943	19 991	21 863	-3 659	22 683	-2 943
<b>COMPTE DE CAPITAL</b>	<b>0</b>	<b>60</b>	<b>21</b>	<b>0</b>	<b>319</b>	<b>180</b>	<b>0</b>	<b>-259</b>	<b>-159</b>
Transferts en capital	0	60	21	0	319	180	0	-259	-159

(r) Chiffres révisés

(p) Chiffres provisoires

Source : IEOM

En millions de F CFP	Soldes		
	2020 (r)	2021 (r)	2022 (p)
<b>COMPTE FINANCIER</b>	<b>13 127</b>	<b>20 078</b>	<b>-16 922</b>
<b>Investissements directs</b>	<b>1 300</b>	<b>3 908</b>	<b>3 045</b>
Polynésie à l'étranger	-328	1 323	282
<i>Capital social, hors investissements immobiliers</i>	14	42	-118
<i>Investissements immobiliers</i>	769	912	763
<i>Autres opérations</i>	-1 111	369	-363
Étranger à Polynésie	-1 629	-2 585	-2 763
<i>Capital social, hors investissements immobiliers</i>	84	-7	1
<i>Investissements immobiliers</i>	171	-547	60
<i>Autres opérations</i>	-1 885	-2 030	-2 825
<b>Investissements de portefeuille</b>	<b>2 520</b>	<b>2 482</b>	<b>5 919</b>
Avoirs (résidents / titres émis par des non-résidents)	2 520	482	1 119
Engagements (non-résidents / titres émis par des résidents)	0	-2 000	-4 800
<b>Autres Investissements</b>	<b>9 307</b>	<b>13 687</b>	<b>-25 886</b>
Avoirs	12 604	6 340	-4 790
<i>Dont secteur bancaire</i>	15 162	2 094	8 909
Engagements	3 297	-7 347	21 096
<i>Dont secteur bancaire</i>	-2 306	-8 015	5 623
<i>Dont administrations publiques</i>	9 618	2 507	14 078
<b>ERREURS ET OMISSIONS NETTES</b>	<b>28 334</b>	<b>12 411</b>	<b>18 911</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

(r) Chiffres révisés (p) Chiffres provisoires

Source : IEOM

Tableau 5 : Données douanières par produits de la Polynésie française

En milliards de F CFP	Exportations			Importations			Soldes		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022
<b>Total (CAF/FAB) dont</b>	<b>7,4</b>	<b>12,1</b>	<b>15,0</b>	<b>177,1</b>	<b>200,1</b>	<b>249,8</b>	<b>-169,7</b>	<b>-188,0</b>	<b>-234,9</b>
Secteur agricole	3,3	6,7	8,7	3,2	3,3	4,2	0,2	3,4	4,5
Industrie agroalimentaire	1,6	2,0	2,1	41,4	42,1	56,1	-39,8	-40,1	-54,0
Biens de consommation	0,7	0,6	0,9	27,8	32,1	35,8	-27,2	-31,6	-34,9
Automobile	0,0	0,1	0,1	14,7	17,4	19,1	-14,6	-17,3	-19,0
Biens d'équipement	1,4	2,4	2,7	33,9	39,2	40,4	-32,5	-36,8	-37,7
Biens intermédiaires	0,4	0,4	0,4	39,5	45,4	57,1	-39,2	-45,0	-56,7
Énergie	0,0	0,0	0,0	16,6	20,5	37,1	-16,6	-20,5	-37,1

Sources : Douanes, ISPF

Tableau 6 : Commerce extérieur (biens) par pays partenaire de la Polynésie française

Part du pays sur le total tous pays confondus	Exportations* et importations			Exportations*			Importations		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022
France métropolitaine	25%	23%	20%	21%	17%	17%	25%	23%	20%
Union européenne hors France	16%	17%	14%	2%	2%	1%	16%	18%	15%
Chine	14%	14%	14%	4%	2%	2%	14%	14%	14%
Etats-Unis	10%	10%	11%	22%	23%	23%	10%	10%	10%
Corée du Sud	8%	7%	10%	0%	0%	0%	9%	8%	10%
Nouvelle-Zélande	6%	6%	5%	2%	1%	1%	6%	6%	6%
Malaisie	1%	3%	4%	0%	0%	0%	1%	3%	4%
Singapour	2%	2%	3%	0%	0%	0%	2%	2%	3%
Japon	3%	3%	2%	21%	21%	19%	2%	2%	2%
Australie	2%	2%	2%	0%	0%	0%	2%	2%	2%
Thaïlande	2%	2%	2%	0%	0%	0%	2%	2%	2%
Hong-Kong	1%	2%	2%	19%	29%	30%	1%	1%	0%
Indonésie	1%	1%	1%	0%	0%	0%	1%	1%	1%

\*Exportations : locales. Les parts sont exprimées en valeur CAF/FAB. Sources : Douanes, ISPF

Tableau 7 : Services par pays partenaire de la Polynésie française

En % du total des services	Débits et crédits			Crédits (pays clients)			Débits (pays fournisseurs)		
	2020 (r)	2021 (r)	2022 (p)	2020 (r)	2021 (r)	2022 (p)	2020 (r)	2021 (r)	2022 (p)
France	57%	61%	45%	59%	60%	40%	53%	61%	56%
Etats-Unis	28%	29%	38%	27%	32%	40%	30%	24%	32%
UE hors France	3%	3%	4%	3%	3%	6%	2%	4%	1%
Nouvelle-Zélande	3%	2%	3%	1%	1%	2%	5%	3%	4%
Nouvelle-Calédonie	1%	0%	2%	1%	0%	2%	1%	0%	2%
Australie	1%	1%	2%	1%	0%	2%	1%	1%	1%
Royaume-Uni	1%	1%	1%	2%	1%	2%	1%	1%	0%
Canada	2%	1%	0%	2%	1%	0%	2%	2%	1%
Singapour	0%	1%	0%	0%	0%	0%	1%	1%	1%
Suisse	0%	1%	0%	1%	1%	0%	0%	0%	0%
Japon	1%	0%	0%	1%	0%	0%	1%	0%	0%
Autres	3%	1%	5%	3%	1%	6%	3%	2%	3%

(r) Chiffres révisés (p) Chiffres provisoires Source : IEOM

Tableau 8 : Répartition géographique des investissements immobiliers

**Investissements immobiliers de la Polynésie à l'extérieur en 2022**

En millions de F CFP	Montants
<b>Solde (achats - ventes) dont</b>	<b>763</b>
Nouvelle-Zélande	198
Union européenne	178
dont France	80
Australie	110
Autres pays	276

Source : IEOM

**Investissements immobiliers de l'extérieur en Polynésie en 2022**

En millions de F CFP	Montants
<b>Solde (achats - ventes) dont</b>	<b>60</b>
Union européenne	240
dont France	300
Suisse	-80
Etats-Unis	-110
Autres pays	10

Source : IEOM

## 3.1 La méthodologie de la balance des paiements

### Principes généraux de la balance des paiements

#### Définition

La balance des paiements est un document statistique, présenté suivant les règles de la comptabilité en partie double, qui rassemble et ordonne l'ensemble des transactions économiques et financières d'une économie – un territoire, un pays ou une zone économique – avec le reste du monde, au cours d'une période donnée.

La balance des paiements est, par construction, équilibrée dans la mesure où chaque transaction avec un non-résident a une contrepartie financière, une variation d'avoirs ou de dettes vis-à-vis des non-résidents. Dans le cas le plus simple, une exportation ou une cession de titres par les résidents donne naissance en contrepartie à une augmentation de leurs avoirs liquides (par exemple, les dépôts des résidents auprès des banques non résidentes) ou une diminution de leurs engagements (par exemple un remboursement d'avances précédemment obtenues auprès de banques résidentes).

#### Objectifs

Mesurant les transactions entre résidents et non-résidents, la balance des paiements est une source d'informations clés. Elle permet de calculer le besoin ou la capacité de financement qui résulte de l'analyse de l'équilibre entre les niveaux d'épargne et d'investissement. La balance des paiements permet également d'évaluer l'insertion de la collectivité dans son environnement extérieur. Elle constitue enfin un élément non négligeable des comptes économiques de la collectivité par la fourniture d'éléments statistiques qui contribue à l'élaboration de certains agrégats macroéconomiques.

#### Aspects institutionnels et cadre conceptuel

Publiée sous double timbre de la Banque de France et de l'IEOM, sur mission du Trésor de 1999 à 2009, la balance des paiements des COM est intégralement élaborée par l'IEOM depuis 2009.

Elle prend pour référence les textes réglementaires de l'IEOM, dont l'assise légale est donnée par la LODEOM (Loi pour le Développement économique des Outre-mer, promulguée le 27 mai 2009 – article 56). Ces textes réglementaires, dont le cadre conceptuel est calé sur les normes contenues dans la cinquième édition du manuel du FMI, sont présentés sous forme de fiches sur le site internet de l'IEOM ([www.ieom.fr](http://www.ieom.fr), rubrique « Balance des paiements »).

#### Disponibilité des données, publications et politiques de révisions

Depuis 1999, une balance des paiements est publiée annuellement pour la Polynésie française. Les révisions annuelles peuvent porter sur les deux années précédentes.

#### Conventions de signes

La balance des paiements est toujours présentée du point de vue de la Nation ou du territoire, contrairement à la comptabilité nationale au sein de laquelle les échanges avec l'extérieur sont généralement présentés du point de vue de l'agent « reste du monde ».

Par convention, un chiffre positif (crédit) correspond à une exportation ou à une recette lorsqu'il se rapporte à une opération réelle c'est-à-dire à des échanges de biens, de services et des paiements de revenus. Un chiffre négatif (débit) représente une importation ou une dépense. S'agissant du compte financier, un chiffre positif reflète une hausse des avoirs nets (avoirs – engagements), qu'ils soient financiers ou monétaires. Sur les lignes qui distinguent les avoirs et les engagements, un chiffre positif reflète une hausse ; un chiffre négatif représente une baisse.

## Concepts et définitions clés

### Résidents / non-résidents

Le critère de base est celui de la résidence des agents économiques, distinct du critère de nationalité. Pour les besoins de l'établissement de la balance des paiements, les résidents et les non-résidents se définissent comme suit :

- **sont résidentes** les personnes morales, quelle que soit leur nationalité, pour leurs implantations dans la collectivité qui établit sa balance des paiements. Sont également résidentes les personnes physiques, quelle que soit leur nationalité, ayant leur principal centre d'intérêt dans la collectivité qui établit sa balance des paiements, à l'exception des militaires en poste dans la collectivité, qui restent des non-résidents, quelle que soit la durée de leur mission ;
- **sont non-résidentes** les personnes morales, quelle que soit leur nationalité, pour leurs établissements hors de la collectivité ; les forces armées, notamment les unités stationnées dans la collectivité ; les consulats étrangers dans la collectivité ; les organismes internationaux, y compris ceux ayant leur siège dans la collectivité. Sont également non-résidentes les personnes physiques ayant leur principal centre d'intérêt hors de la collectivité, c'est-à-dire qui y ont leur installation effective ; les militaires en poste dans la collectivité, quelle que soit la durée de leur mission.

### Polynésie française / extérieur

La Polynésie française établit sa balance des paiements vis-à-vis de l'extérieur. L'extérieur se répartit entre :

- le territoire dénommé « France » (comprenant la France hexagonale, les départements d'outre-mer [Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte], Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon et la principauté de Monaco) ;
- « l'étranger » : parmi les pays étrangers sont assimilées les collectivités d'outre-mer de la Nouvelle-Calédonie et des îles Wallis-et-Futuna.

### Secteurs économiques résidents

Dans certaines parties de la balance des paiements – notamment les transferts courants, les investissements de portefeuille, les autres investissements –, les montants recensés font l'objet d'un classement en fonction du secteur économique auquel appartient le résident partie prenante à l'opération. On distingue dans ce cas :

- **les autorités monétaires** c'est-à-dire l'IEOM ;
- **les administrations publiques locales** : collectivités locales<sup>2</sup>, organismes de sécurité sociale ;
- **les institutions financières monétaires (IFM) hors IEOM** comprenant les établissements de crédit et toutes les autres institutions financières dont l'activité consiste à recevoir des dépôts et/ou de proches substituts des dépôts de la part d'entités autres que les IFM et, pour leur compte propre, à octroyer des crédits et/ou à effectuer des placements en valeurs mobilières ;
- **les autres secteurs** à savoir tous les agents économiques non inclus dans les trois secteurs ci-dessus (entreprises industrielles et commerciales, assurances, OPCVM non monétaire, ménages et institutions à but non lucratif au service des ménages).

<sup>2</sup> Notamment Pays, communes. Est exclu l'État (français), car non-résident.

## Sources statistiques

### Système de collecte

La collecte des données de la balance des paiements repose sur l'obligation faite à tous les résidents de déclarer à l'IEOM leurs opérations avec les non-résidents, directement ou par l'intermédiaire des banques résidentes.

Les opérations sont généralement déclarées en termes de flux bruts, sans compensation entre les recettes et les dépenses. Toutefois, les mouvements sur les avoirs et les engagements vis-à-vis de l'extérieur de l'IEOM, des administrations publiques, des établissements de crédit et des entreprises d'investissement, tout comme ceux sur les crédits commerciaux, résultent de variations entre les encours de début et de fin de période.

### Agents déclarants

Les obligations déclaratives liées à la balance des paiements sont décrites dans les textes réglementaires disponibles sur le site internet de l'IEOM à la rubrique balance des paiements : [ieom.fr](http://ieom.fr).

**Les intermédiaires financiers** (établissements de crédit, OPT, IEOM, AFD, etc.) pour toutes leurs opérations pour compte propre et pour celui de leur clientèle résidente.

- **Les administrations publiques** (direction des finances publiques, forces armées).
- Les déclarants directs :
  - les déclarants directs généraux (DDG) : ce sont des entreprises dont le montant des opérations avec l'extérieur (via des banques résidentes ou des comptes détenus hors de la collectivité) excède au cours d'une année civile un certain seuil, fixé à 1 milliard de F CFP ;
  - les déclarants directs partiels (DDP) : il s'agit des détenteurs de comptes à l'extérieur qui sont assujettis à une déclaration directe pour les mouvements initiés à partir de ces comptes, quand le total (mensuel) de leurs paiements entrants et sortants à travers ceux-ci dépasse un certain seuil, fixé à 10 millions de F CFP ;

- les compagnies aériennes étrangères : ce sont des compagnies non résidentes qui exercent une activité dans le territoire et qui doivent déclarer l'ensemble des règlements liés à leur activité commerciale d'escale ou de représentation, ainsi que les opérations avec leur siège social ou avec des sociétés sœurs à l'extérieur.

- **Les douanes** : les douanes transmettent à l'IEOM via l'ISPF les données relatives aux exportations et aux importations de biens.
- **Les voyageurs** : les enquêtes tourisme, élaborées à partir des déclarations des voyageurs entrant dans le territoire ou le quittant, permettent d'alimenter la ligne « voyages » de la balance des paiements. Elles sont conduites par l'ISPF.

### Les informations complémentaires

- **Le Système unifié de rapport financier (SURFI)** géré par l'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution). Il est utilisé pour vérifier les montants déclarés par les banques concernant leurs créances et engagements vis-à-vis des non-résidents.

## Principales rubriques de la balance des paiements

Les rubriques de la balance des paiements sont réparties entre :

- **le compte de transactions courantes**, qui se divise en biens, services, revenus et transferts courants ;
- **le compte de capital**, qui regroupe les transferts en capital (remises de dettes, pertes sur créances, etc.) et les acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits (brevets, marques, etc.) ;
- **le compte financier** qui se décompose entre les investissements directs, les investissements de portefeuille, les produits financiers dérivés, les autres investissements et les avoirs de réserve.
- Enfin, **le poste « erreurs et omissions »** est un poste d'ajustement dont l'existence tient à ce que, contrairement à l'exigence d'un véritable système de comptabilisation en partie double, les enregistrements en débit et crédit dans la balance des paiements ne sont pas inscrits simultanément à l'occasion de chaque transaction, mais résultent de déclarations différenciées qui peuvent générer des erreurs, des oublis ou des décalages de période.

### 1. Le compte de transactions courantes

#### Les biens

- **Les données douanières**  
Cette rubrique recense les transferts de propriété de biens meubles entre résidents et non-résidents valorisés à la valeur de marché des biens à la frontière de l'économie exportatrice. Elle est alimentée à partir des statistiques douanières qui subissent un certain nombre de corrections :
  - les importations, qui sont comptabilisées en valeur CAF (coût, assurance, fret), sont ramenées à leur valeur FAB (franco à bord) en cohérence avec les exportations (déclarées FAB) ; les frais d'expédition (assurances, transports) sont réaffectés aux rubriques de services appropriés ;

- les flux relatifs aux biens exportés ou importés en vue de transformation ou de réparation pour lesquels il n'y a pas de transfert de propriété sont exclus.

- **L'avitaillement**

Cette rubrique recouvre les achats de biens dans les ports et les aéroports par les transporteurs résidents à l'extérieur et par les transporteurs non-résidents en Polynésie française tels que les carburants, provisions et fournitures. En sont exclus les services apparentés (remorquage, emmagasinage, etc.) qui s'enregistrent parmi les services de transport.

- **Le négoce**

Sont recensés au titre du négoce international les règlements nets liés aux achats de marchandises « étrangères », non importées sur le territoire douanier polynésien, puis revendues à des non-résidents, ainsi que les achats et ventes à des non-résidents de marchandises polynésiennes ne quittant pas le territoire douanier polynésien.

#### Les services

- **Les transports**

Ils sont éclatés entre les transports maritimes et aériens. Cette ligne enregistre, outre les règlements déclarés au titre de l'acheminement des marchandises et des transports de passagers ainsi que des frais associés (à l'exception de l'avitaillement), la part des frais d'expédition contenus dans les règlements de marchandises.

- **Les services de communication**

Ils regroupent les règlements liés à des services postaux, télégraphiques ou téléphoniques, à l'utilisation de réseaux de télécommunications et à la transmission de données.

- **Les services de construction**

Ils enregistrent les règlements relatifs aux frais de fonctionnement et bénéfices de chantiers, aux dépenses de prospection minière et de forages pétroliers conduites par des résidents à l'extérieur ou au sein de la collectivité par des non-résidents, ainsi que les achats de marchandises liés à ces travaux, lorsqu'ils sont effectués dans des pays tiers.

- **Les services d'assurance**  
Les services d'assurance comprennent les diverses formes d'assurance fournies aux non-résidents par les compagnies d'assurance résidentes et *vice versa*. Ils recouvrent les services d'assurances dites directes (assurance du fret, assurance-vie, assurance dommages ou accidents, etc.) et la réassurance.
- **Les services financiers**  
Il s'agit des commissions et frais perçus par le secteur bancaire ou les autres secteurs lors, par exemple, d'opérations de change, de transactions sur valeurs mobilières, etc.
- **Les autres services aux entreprises**  
Ils sont décomposés en services commerciaux, locations et services divers aux entreprises. Les services divers aux entreprises rassemblent les services techniques (frais d'étude et de recherche, assistance technique), les honoraires de membres des professions libérales, les frais d'abonnement et de publicité, les services administratifs entre affiliés (frais de gestion de succursales, agences, bureaux, etc.).
- **Les services personnels, culturels et récréatifs**  
Ils sont subdivisés en services audiovisuels et annexes et autres services personnels et comprennent les règlements relatifs aux redevances cinématographiques, aux achats, ventes et locations de programmes de télévision et de radio, ainsi que les services rendus aux personnes non recensées par ailleurs.
- **Les services des administrations publiques**  
Cette ligne recense principalement les dépenses de fonctionnement et d'investissement effectuées dans la collectivité par les forces armées, considérées comme une entité non résidente. Elle recense notamment la part des salaires des militaires consommée localement.
- **La rubrique « voyages »**  
Cette rubrique retrace les dépenses des personnes physiques lors de leurs déplacements à l'extérieur.

Au crédit de la rubrique « voyages » figurent les dépenses des personnes physiques non résidentes en Polynésie française et au débit celles des résidents à l'extérieur de la collectivité (quel que soit le motif du déplacement : voyages touristiques, voyages d'affaires, etc.). Les dépenses et recettes de transport liées aux voyages internationaux ne sont en revanche pas enregistrées sur cette ligne, mais avec les services de transports.

Jusqu'en 2007 en Polynésie française, les flux de la ligne « voyages » étaient principalement appréhendés à partir des échanges de billets de banque et de paiements effectués par carte bancaire. Depuis, ces flux sont mesurés à partir de l'enquête tourisme de l'ISPF en conformité avec la méthodologie retenue par la Banque de France pour l'établissement de la balance des paiements de la France.

### Les revenus primaires

Les revenus sont partagés entre rémunérations des salariés et revenus des investissements.

- **Les rémunérations des salariés** comprennent les salaires et traitements versés par des employeurs non-résidents à leurs salariés résidents (y compris les rémunérations versées par l'État à ses agents) et inversement.
- **Les revenus des investissements** correspondent aux recettes ou paiements afférents aux avoirs ou engagements financiers extérieurs (revenus des investissements directs, revenus des investissements de portefeuille et autres revenus d'investissements).

### Les revenus secondaires

Les revenus secondaires sont ventilés par secteur.

- **Les revenus secondaires des administrations publiques** comprennent essentiellement les transferts courants des administrations publiques hexagonales (notamment prestations sociales dont pensions, dotations, impôts et taxes).

- **Les revenus secondaires des autres secteurs** sont ventilés en deux rubriques, les envois de fonds des travailleurs et les autres opérations. Les envois de fonds de travailleurs reprennent les montants transférés à l'extérieur par des travailleurs résidents et *vice versa*. Les autres opérations comprennent des opérations de nature très diverse, parmi lesquelles : les indemnités versées et les primes reçues par des compagnies d'assurance résidentes à des non-résidents et inversement (à l'exception de la part représentative de la charge de services – commissions – répertoriée en services d'assurance); les dons et versements humanitaires; les subventions et donations; les indemnités pour rupture de contrat; etc.

## 2. Le compte financier

### Les investissements directs

Les investissements directs couvrent les opérations effectuées par des investisseurs afin d'acquérir, d'accroître ou de liquider un intérêt durable dans une entreprise et de détenir (ou de liquider) une influence dans sa gestion. Par convention, on considère qu'une relation d'investissement direct est établie dès lors qu'un investisseur détient au moins 10 % du capital social de l'entreprise investie.

Les investissements directs comprennent non seulement la transaction initiale, qui établit la relation entre l'investisseur et l'entreprise investie (ligne capital social), mais aussi toutes les transactions ultérieures entre eux et entre les entreprises apparentées (opérations de prêt, flux de trésorerie, etc. ; ligne autres opérations). Les investissements immobiliers sont également considérés comme des investissements directs.

### Les investissements de portefeuille

Les investissements de portefeuille comprennent toutes les opérations « fermes » sur titres négociables entre résidents et non-résidents, achats à l'émission, négociations et remboursements, à l'exception de celles comprises au sein des investissements directs, des avoirs de réserve et des produits financiers dérivés.

### Les autres investissements

Ce poste englobe toutes les opérations sur actifs et passifs financiers vis-à-vis des non-résidents qui ne figurent pas sous une autre rubrique du compte financier. Il se répartit entre créances et engagements des résidents vis-à-vis de l'extérieur, puis par nature d'opération (crédits commerciaux, prêts et emprunts, autres avoirs et engagements), enfin par secteur résident à l'origine des créances et engagements :

- **les avoirs de l'IEOM** retracent l'ensemble des transferts publics et privés avec la France hexagonale qui s'effectuent par l'intermédiaire du compte d'opérations de l'IEOM ;
- **les engagements des administrations publiques** renseignent sur l'augmentation ou la diminution des emprunts contractés par les administrations publiques résidentes à l'extérieur de la collectivité (généralement auprès d'établissements tels que l'Agence française de développement ou la Caisse des Dépôts et consignations) ;
- **les avoirs et engagements du secteur bancaire** permettent d'observer l'évolution de la position « dépôts-crédits » du système bancaire local à l'égard de l'extérieur ;
- **les avoirs de réserve** : l'IEOM ne détient ni stock d'or ni avoirs en Droits de tirage spéciaux (DTS) et ne constitue pas de réserves auprès du Fonds monétaire international. Le poste « avoirs de réserve » n'apparaît donc pas dans la balance des paiements des collectivités d'outre-mer.

**Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles  
et téléchargeables gratuitement  
sur le site [www.ieom.fr](http://www.ieom.fr)**

**Directeur de la publication : Ivan Odonnat**

**Responsable de la rédaction : Fabrice Dufresne**

**Éditeur : IEOM**

**Dépôt légal : Janvier 2024 – ISSN 2428-1727 (en ligne)**





---

Siège social • 115, rue Réaumur – 75002 Paris  
[www.ieom.fr](http://www.ieom.fr)

---